

## LE SMIDDEST RECHERCHE POUR LE PHARE DE CORDOUAN :

**2 saisonniers polyvalents « accueil, sécurité et vente »**

**Lieu : Département de la Gironde – (phare en mer accessible de Royan ou du Verdon-sur-Mer)**

### **Organisme employeur**

Syndicat Mixte pour le Développement Durable de l'Estuaire de la Gironde (SMIDDEST)

**Type de poste :** Saisonnier

### **Durée du contrat : 6 mois**

2 contrats saisonniers du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre 2025

### **Contexte**

Le phare de Cordouan est l'unique phare en mer gardé des côtes de France. Il est ouvert au public d'avril à octobre, le pic de fréquentation se situant en juillet-août.

La visite du phare s'effectue le temps d'une marée basse. Le transport des visiteurs vers le phare est assuré principalement par des sociétés privées de transport maritime qui proposent des départs depuis la rive gauche (Le Verdon-sur-Mer, Port Médoc) et depuis la rive droite (Royan). Quelques visiteurs se rendent également au phare avec leur propre bateau.

Le nombre de visiteurs admis varie en fonction de la période (haute saison du 1<sup>er</sup> juillet au 30 septembre). En plus de cette restriction du nombre total de personnes par marée, la commission de sécurité a également limité l'accès au fût du phare à 49 personnes en simultané (sous condition de présence d'un personnel à l'intérieur). Enfin, l'accès à la partie supérieure (au-dessus de la salle des lampes) est limité à 30 personnes.

Les gardiens du phare sont chargés de l'accueil et des visites sur le site.

### **Missions principales :**

Pendant toute la durée des visites, il est chargé de :

- L'accompagnement des visiteurs sur le bateau et le trajet jusqu'au phare (aller/retour)
- L'accueil des visiteurs au phare en complémentarité avec les gardiens du phare
- Le comptage des visiteurs dans le fût conformément aux exigences de la commission de sécurité
- La vente d'objets souvenirs (organisation de l'espace de vente, suivi des stocks, saisie des ventes sur le logiciel de caisse, encaissements, conseils clientèle).
- La médiation : valorisation de l'appartement de l'ingénieur où se trouve la boutique du phare ; explications générales sur le phare pour faire patienter les visiteurs en bas de la tour ou en haut avant l'accès au balcon.
- La surveillance et l'alerte aux gardiens en cas de problème (santé d'un visiteur, dysfonctionnement quelconque).

### **Missions secondaires :**

- Prise de photos quotidienne du haut du phare dans le cadre d'un suivi de la fréquentation des plaisanciers aux abords du site
- Pendant les trajets en bateau, le saisonnier sera également chargé, à l'aller, de renseigner les visiteurs présents sur le bateau sur les conditions de déroulement de la visite et pourra être amené au retour à répondre aux questions.

### **Profil :**

- Ponctuel, rigoureux et polyvalent
- Expérience similaire dans un établissement recevant du public appréciée
- Diplôme PSC1 premiers secours

### **Compétences et qualités requises :**

- Sens de l'accueil, sens du commerce, des relations clients
- Rigueur, respect des procédures
- Capacité d'adaptation, autonomie, calme
- Savoir nager
- Anglais obligatoire (la pratique d'autre(s) langue(s) étrangère(s) serait un plus)

### **Conditions de travail**

Les agents saisonniers ne restent pas au phare en dehors des visites. Les trajets quotidiens pour se rendre sur le site se font en utilisant les bateaux des compagnies de croisières (les trajets quotidiens avec les bateaux sont gratuits pour le saisonnier). Les saisonniers arrivent au phare avec le bateau qui amène chaque jour le premier groupe de visiteurs, et repartent avec le dernier.

Ces départs/retours se font depuis les ports de Royan ou du Verdon-sur-mer (en fonction des horaires de départ de chaque bateau). Si le premier bateau part du port de Royan, il faudra s'y rendre en premier et rentrer au Verdon avec le dernier bateau. Inversement, si le premier bateau part du Verdon, il faudra s'y rendre en premier et rentrer à Royan avec le dernier bateau. Les horaires varient et donc le port de départ également.

Le passage d'un port à l'autre se fait en utilisant les services du bac (accès au bac gratuit sur présentation d'une carte professionnelle SMIDDEST).

Le temps de travail hebdomadaire, incluant les trajets en bateau et en bac, sera de 35 heures, répartis sur 6 jours. Le temps de travail et les horaires quotidiens varient chaque jour en fonction de la marée et des horaires de visites. Le planning des horaires des bateaux est consultable sur le site du phare [https://www.phare-de-cordouan.fr/uploads/2025\\_Horaires\\_Cordouan\\_internet.pdf](https://www.phare-de-cordouan.fr/uploads/2025_Horaires_Cordouan_internet.pdf)

Repos hebdomadaire : Un jour fixe en semaine.

Les jours de congés correspondant à la période de travail seront pris à la fin du contrat.

**Rémunération :** SMIC Horaire (1 426,30 € net mensuel)

Envoyer CV et lettre de motivation **avant le dimanche 9 mars** à l'attention de  
Monsieur Jean-Luc Trouvat, Directeur du SMIDDEST

Contact et candidatures : Ophélie ROY, chargée de mission tourisme [o.roy@smiddest.fr](mailto:o.roy@smiddest.fr)